

# La disparition inévitable des francophones à l'extérieur du Québec : un fait inéluctable ou le reflet d'un discours déterministe?

Claude Couture

Numéro 11, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005103ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005103ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

## Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

## ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

## Citer cet article

Couture, C. (2001). La disparition inévitable des francophones à l'extérieur du Québec : un fait inéluctable ou le reflet d'un discours déterministe? *Francophonies d'Amérique*, (11), 7–18. <https://doi.org/10.7202/1005103ar>

LA DISPARITION INÉVITABLE DES FRANCOPHONES  
À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC : UN FAIT INÉLUCTABLE  
OU LE REFLET D'UN DISCOURS DÉTERMINISTE ?

Claude Couture  
Faculté Saint-Jean, Université de l'Alberta

En octobre 1999, le mathématicien Charles Castonguay publiait dans *Policy Options* un autre vibrant réquisitoire contre la timidité des politiques linguistiques fédérales et le refus d'Ottawa (et des leaders des communautés francophones) de reconnaître l'urgence de la situation. Cette fois, le principal critère utilisé est celui du remplacement intergénérationnel de la langue maternelle, lequel laisse clairement voir une incapacité des francophones hors Québec à transmettre en nombre suffisant la langue française à leurs enfants et à ainsi freiner le phénomène de l'anglicisation.

Même au Québec la situation serait « difficile », notamment à cause de la faible natalité, et ce malgré les politiques linguistiques des dernières décennies et l'intégration des immigrants. Ailleurs au pays, la situation serait également « difficile » au Nouveau-Brunswick, voire « catastrophique » dans les autres provinces. Charles Castonguay, en conclusion, va même jusqu'à écrire : « *Ottawa's language policy could well turn out, in the long run, to be no more than a subtle manner of securing the slow but sure anglicization of French Canada so firmly recommended by Lord Durham. This perception is simply fuelled by Ottawa's lack of transparency regarding the facts on French.* »

Le présent texte n'a pas pour but d'entrer dans les détails d'une argumentation fondée sur des analyses sophistiquées du phénomène de l'assimilation. Ces analyses, indéniablement, n'ont eu de cesse d'attirer l'attention des gouvernants sur les dangers constants qui guettent les populations francophones hors Québec, même depuis l'instauration de la politique canadienne sur les langues officielles il y a déjà plus de trente ans. Les prises de position récentes de Charles Castonguay, défenseur passionné de l'idée de bilinguisme territorial, s'inscrivent toutefois dans une tradition : celle d'une forme de discours qui s'est développée dès les débuts de l'application de la loi sur les langues officielles et qui est caractérisée par une constante tendance alarmiste, voire « catastrophiste », dirions-nous.

Or ces prédictions catastrophiques et alarmistes peuvent être nuancées, selon nous, en prenant en considération l'évolution en nombres absolus de la population d'origine francophone à l'extérieur du Québec. Au fil des ans, les experts en démoulinguistique ont constamment élaboré des scénarios d'assimilation déterministes mécaniques, négligeant ainsi le phénomène pourtant important de la résistance des francophones à l'assimilation.

Le premier objectif de ce texte sera donc de situer les récentes sorties de Charles Castonguay dans la tradition de ce discours mécanique et « catastrophiste » pour ensuite contraster ce discours avec des éléments d'une réalité qui nous semble plus complexe, défiant la simple logique des chiffres. Nous conclurons en soulignant quelques aspects du recensement de 1996 pour en arriver à un plaidoyer en faveur d'une recherche qui tienne davantage compte du phénomène de la résistance à l'assimilation.

### *L'élaboration d'un discours déterministe*

Afin de bien situer les travaux de Charles Castonguay dans le cadre de la démoulinguistique, il importe d'en rappeler l'histoire. La démoulinguistique est un secteur de recherche en démographie qui a pour principal objet l'étude des langues utilisées par certains groupes sur un territoire géopolitique précis. Ainsi, au Canada, la démoulinguistique a été appliquée particulièrement à l'étude du transfert linguistique du français à l'anglais. Une section entière de Statistique Canada est vouée à l'étude de cette question. Évidemment, l'intérêt pour l'étude de ce problème a été grandement accru par la loi sur les langues officielles. Notons que l'assimilation et le transfert linguistique ont été les concepts clés de la discipline.

L'ouvrage pionnier qui donna le ton, si l'on peut dire, est celui que Richard Joy publia en 1971 à partir d'un premier manuscrit paru à compte d'auteur en 1966. L'idée d'une assimilation « inévitable » et « sans espoir » est en effet devenue en quelque sorte paradigmatique après la publication de son livre. Ingénieur à Ottawa, l'auteur a conçu son ouvrage comme une « histoire linguistique » du Canada en se fondant sur les recensements de l'État fédéral. Il a notamment mis au point le concept de *bilingual belt*, qui désigne une zone tampon allant de Sault-Sainte-Marie (Ontario) à Moncton (Nouveau-Brunswick), en passant par les Cantons-de-l'Est, au Québec. Selon cette théorie, le Québec allait devenir de plus en plus unilingue à l'intérieur de la « ceinture bilingue », alors qu'à l'extérieur le Canada anglais allait consolider l'usage unique de la langue anglaise. En d'autres termes, le seul espoir de développement pour une société d'expression française au Canada se trouve, selon cette vision, à l'intérieur des frontières précises du Québec, ce qui ne laisse à l'extérieur de celles-ci que des îlots minoritaires voués à une inévitable disparition.

Joy fut aussi un pionnier dans l'utilisation du concept de « taux d'assimilation », taux calculé selon la différence entre l'« origine ethnique » et la « langue maternelle » (un concept raffiné par la suite grâce à la distinction entre « langue maternelle » et « langue d'usage »). Utilisant ce critère, il observa

que les taux d'assimilation étaient de 66 % dans les Prairies canadiennes (à partir du recensement de 1961), d'où cette conclusion très pessimiste : « *the French speaking population of the West appears well on the way toward a final disappearance.* »

Après les études de Richard Joy, celles de Réjean Lachapelle et de Jacques Henripin raffinèrent considérablement les modèles d'analyse quantitative. En 1980, Henripin et Lachapelle réalisèrent une étude importante commanditée par l'Institut de recherches politiques. Lachapelle était alors directeur de la recherche à l'Institut et devint par la suite directeur de la division de la démolinguistique de Statistique Canada<sup>1</sup>. La principale innovation de Lachapelle et d'Henripin fut de remplacer le critère de la langue maternelle par celui de la langue d'usage. Le plus grand mérite de cette étude fut par ailleurs de présenter différents scénarios d'assimilation, en essayant d'intégrer plusieurs facteurs, favorables ou non, au maintien du français. Dans cette étude, selon les pires scénarios prévus, le français ne serait plus utilisé à la maison que par 2,4 % des Canadiens vivant à l'extérieur du Québec en 2021, 1,1 % des Canadiens en l'an 2031. Le scénario le plus positif ne chiffre qu'à 3,3 % en 2031 le pourcentage de Canadiens hors Québec par rapport à la population totale utilisant le français à la maison.

Dix ans après cette étude, le rapport Bernard dressait aussi un portrait plutôt sombre de la situation. Toutefois, dans ce rapport, on accorda une plus grande importance au critère du transfert linguistique en comparant non pas la langue maternelle aux origines ethniques, mais plutôt le français comme première langue apprise au français comme langue d'usage à la maison. Dans une étude ultérieure, Roger Bernard en arriva à un constat extrêmement pessimiste, surtout à partir du critère des taux de transfert linguistique vers l'anglais dans les Prairies canadiennes, qui seraient passés de 44 % en 1971 à 62 % en 1996.

Rejoignant le discours de la chronique des morts annoncées, Scott Reid soutint pour sa part, dans *Lament for a Nation: The Life and Death of Canada's Bilingual Dream*, que la politique sur les langues officielles avait engouffré des milliards de dollars en pure perte. Loin d'apaiser les tensions entre anglophones et francophones au pays, la politique sur les langues officielles a ajouté, selon cet auteur, 50 milliards de dollars à la dette fédérale et a poussé à son extrême limite la capacité de tolérance des deux principaux groupes linguistiques au Canada. À propos des analyses de Richard Joy publiées quelque vingt-cinq ans auparavant, Reid a écrit : « *neither subsidies nor minority language services would make a noticeable dent in the prevailing assimilation trends. This [Joy's thesis] analysis turned out to be flawlessly accurate.* »

En somme, depuis trente ans, à partir de ces exemples « classiques » de la littérature démolinguistique, il appert que les principaux éléments du discours démolinguistique sont les suivants :

- l'assimilation est inévitable : il s'agit d'une loi « démolinguistique », les politiques de l'État fédéral n'y peuvent rien ;

- le transfert linguistique des francophones hors Québec vers la société anglophone majoritaire est irrémédiable et toujours catastrophique ;
- d'où ce phénomène de mort imminente des communautés francophones constamment seriné depuis trente ans.

Les publications récentes de Charles Castonguay s'inscrivent donc dans la tradition de ce discours alarmiste véhiculé par la démolinguistique depuis les années 1970. Certes, la proportion de la population francophone à l'extérieur du Québec par rapport à la population générale ne cesse de diminuer : 7,3 % en 1951, 4,5 % en 1996. L'un des problèmes, reconnu même par des observateurs qui ne partagent pas le pessimisme de Charles Castonguay, est le remplacement intergénérationnel : dans l'Ouest, 3,2 % de la population qui se dit officiellement francophone est née entre 1956 et 1961, mais seulement 1,3 % entre 1986 et 1991. Le nombre d'enfants des francophones âgés de 0 à 9 ans se trouve sous le seuil du nombre d'adultes âgés de 25 à 34 ans, d'où un taux de transfert linguistique d'une génération à l'autre inférieur à 100 %. En fait, ce taux serait de 86 % chez les francophones du Québec et de 58 % seulement pour les minorités francophones à l'extérieur du Québec. Mais ces tendances inquiétantes indiquent-elles un processus irréversible et, surtout, une mort imminente ?

### Une autre vision

La disparition des communautés francophones à l'extérieur du Québec annoncée depuis trente ans semble contredite par une donnée sur laquelle il y aurait lieu de réfléchir plus longuement : entre 1931 et 1996, ces communautés francophones ne se sont pas effondrées du point de vue numérique ; elles ont plutôt résisté au fil des décennies à un effondrement catastrophique. Ainsi, dans les Prairies canadiennes, la population francophone s'est maintenue au même niveau numérique entre 1951 et 1996, soit 125 210 individus en 1951 et 124 291 en 1996.

**Tableau 1**  
**Population francophone des Prairies (langue maternelle)**

Année	Prairies	%	Manitoba	%	Saskatchewan	%	Alberta	%
1951	125 210	4,9	54 199	7,0	36 815	4,4	34 196	3,6
1961	139 388	4,4	60 899	6,6	36 163	3,9	42 276	3,2
1971	139 030	3,9	60 485	6,1	31 795	3,4	46 750	2,9
1981	137 315	3,4	51 620	5,1	25 090	2,6	60 605	2,8
1991	129 300	3,2	50 775	5,1	21 795	2,5	56 730	2,5
1996	124 291	—	49 100	—	19 901	—	55 290	—

**Source :** Compilation à partir de Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil, *Les langues au Canada : recensement de 1996*, Ottawa, Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1999, tableau A.1.

Il faudrait aussi noter comme phénomène concomitant que le taux de bilinguisme a aussi augmenté au Canada depuis 1971, passant de 13,5 % à 17 % en 1996. C'est au Québec et au Nouveau-Brunswick que les taux de bilinguisme sont les plus élevés, avec respectivement 37,8 % et 32,6 %. À l'échelle nationale, 40 % des francophones sont bilingues, ce qui représente un taux de bilinguisme quatre fois plus élevé que le taux de bilinguisme de la population anglophone en général. À l'extérieur du Québec, 84 % des francophones sont bilingues, alors qu'au Québec 62 % des anglophones le sont.

**Tableau 2**  
**Taux de bilinguisme au Canada**

	1971 %	1996 %
Terre-Neuve	1,8	3,9
Île-du-Prince-Édouard	8,2	11,0
Nouvelle-Écosse	6,7	9,3
Nouveau-Brunswick	21,5	32,6
Québec	27,5	37,8
Ontario	9,31	11,6
Manitoba	8,2	9,4
Saskatchewan	5,0	5,2
Alberta	5,0	6,7
Colombie-Britannique	4,6	6,7
Canada	13,5	17,0

Source: Statistique Canada, *The Globe and Mail*, 17 août 1999, p. A-22.

Par ailleurs, un regard plus attentif sur les données concernant les Prairies canadiennes révèle aussi que la population de ce territoire disant avoir une connaissance du français n'a cessé d'augmenter depuis 1951. Ainsi, pour les Prairies en général, on est passé de 158 462 individus déclarant avoir une connaissance du français en 1951 à 335 870 en 1996.

L'Alberta, pourtant réputée pour son conservatisme et son opposition politique au bilinguisme, constitue un exemple fascinant puisque le nombre de personnes ayant une connaissance du français y est passé de 46 707 en 1951 à 180 120 en 1996.

Ces données laissent donc apparaître non pas un effondrement de la langue française, mais plutôt une résistance dans la stabilité numérique de la population francophone des Prairies, jumelée à un phénomène de progression du français en général dans la population. Certes, à ces deux niveaux, les progrès auraient pu être plus spectaculaires. Mais on ne peut pas, à partir de ces

**Tableau 3**  
**Population des Prairies canadiennes ayant une connaissance du français**

Année	Prairies	%	Manitoba	%	Saskatchewan	%	Alberta	%
1951	158 462	6,2	66 310	8,5	45 445	5,5	46 707	5,0
1961	184 713	5,8	76 332	8,3	45 927	5,0	62 454	4,7
1971	218 075	6,2	85 955	8,7	47 810	5,2	84 310	5,2
1981	273 130	6,5	82 610	8,2	44 355	4,6	146 165	6,6
1991	321 050	7,0	100 705	9,3	51 250	5,3	169 095	6,7
1996	335 870	7,1	104 635	9,5	51 115	5,2	180 120	6,8

Source: Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil, *op. cit.*, tableau A.3.

chiffres, considérer les politiques fédérales en matière de langues officielles depuis trente ans comme des échecs complets. D'autres indices pourraient confirmer ce point de vue.

Par exemple, le professeur Edmund Auger a fait ressortir une nette progression de la population francophone dans l'Ouest canadien (les Prairies et la Colombie-Britannique) de 1931 à 1991, ce qui, là encore, contredit l'idée d'un effondrement complet. Au cours de ces années, la population francophone serait passée de 120 695 à 203 040 individus selon les calculs du professeur Auger. Et quand on prend le recensement de 1996, même en ne considérant que la population recensée se déclarant de langue maternelle française, on en arrive à une population totale de 181 046 individus, soit un total supérieur au nombre de francophones enregistrés au milieu du *xx*<sup>e</sup> siècle. Une fois de plus, la thèse de l'effondrement ne semble pas vérifiée.

Par contre, le tableau 5 confirme jusqu'à un certain point les sombres analyses de Charles Castonguay. Ainsi, ces chiffres indiquent un décalage important dans le transfert linguistique d'une génération à une autre, phénomène essentiellement dû à une faible natalité. Toutefois, d'autres facteurs doivent être pris en considération pour avoir un portrait non statique des communautés francophones. L'un de ces facteurs est la mobilité des francophones. Comme l'a rappelé le professeur Auger, cette population francophone de l'Ouest, au cours des dernières décennies, a été caractérisée par un apport important de Québécois francophones, notamment en Colombie-Britannique et en Alberta (voir le tableau 6). Par conséquent, la migration de francophones, du Québec ou d'ailleurs, peut être une solution très active au problème de l'érosion des nombres résultant de la faible natalité. En fait, c'est sans doute cet apport en provenance du Québec qui semble expliquer en bonne partie que la population francophone des Prairies, au total, se soit maintenue à peu près au même niveau depuis 1951.

En d'autres mots, le processus n'est pas irréversible même si la faible natalité se maintient. L'enjeu est donc de comprendre que l'assimilation ne résulte

**Tableau 4**  
**Évolution de la population francophone dans l'Ouest,**  
**par province, 1931-1991**

Année	Colombie-Britannique		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ouest	
		%		%		%		%		%
1931	7 768	1,1	28 145	3,9	42 283	4,6	42 499	6,1	120 695	4,0
1941	11 058	1,4	31 451	4,0	43 728	4,9	51 546	7,1	137 783	4,3
1951	19 366	1,7	34 196	3,6	36 815	4,4	54 199	7,0	144 576	3,9
1961	26 179	1,6	42 276	3,2	36 163	3,9	60 899	6,6	165 517	3,4
1971	38 030	1,7	46 500	2,9	31 605	3,4	60 545	6,1	176 685	3,1
1981	45 620	1,7	62 145	2,8	25 560	2,6	52 560	5,1	185 855	2,7
1991	58 680	1,8	64 755	2,5	24 295	2,5	55 305	5,1	203 040	2,6

**Source:** Edmund A. Auger, « Les communautés francophones de l'Ouest : la survivance d'une minorité dispersée », dans Joseph Y. Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions de l'Acadie, 1999, p. 285 (à partir de Statistique Canada, recensements de 1931, 1941, 1951, 1961, 1971, 1981 et 1991 ; Réjean Lachapelle et Jacques Henripin, 1980, p. 371-376 ; Réjean Lachapelle, 1986, p. 129). Précision apportée par le professeur Auger dans son article : contrairement aux recensements précédents, le recensement de 1991 fait la distinction entre les répondants qui déclarent une seule langue maternelle et ceux qui en déclarent deux ou plus.

**Tableau 5**  
**Population de langue française dans l'Ouest, par génération,**  
**selon le lieu de résidence, 1991**

Année de naissance	Lieu de résidence									
	Colombie-Britannique		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ouest	
		%		%		%		%		%
1 <sup>re</sup> génération 1926-1931	3 780	2,6	3 170	3,5	1 770	4,1	3 170	6,9	11 890	3,7
2 <sup>e</sup> génération 1956-1961	5 780	2,0	7 555	3,0	1 955	2,4	4 830	5,2	20 120	3,2
3 <sup>e</sup> génération 1986-1991	1 795	0,8	2 640	1,3	685	0,9	2 585	3,1	7 705	1,3

**Source:** Edmund A. Auger, « Les communautés francophones de l'Ouest : la survivance d'une minorité dispersée », dans Joseph Y. Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions de l'Acadie, 1999, p. 286 (à partir de Statistique Canada, recensement de 1991).

**Tableau 6**  
**Lieu de naissance de la population francophone dans l'Ouest,**  
**par province, selon le lieu de résidence, 1991**

Lieu de naissance	Lieu de résidence				
	Colombie-Britannique %	Alberta %	Saskatchewan %	Manitoba %	Ouest %
Ouest	37,2	55,9	82,8	86,3	62,2
Québec	35,9	24,0	9,3	7,1	21,0
Ontario	11,3	9,4	3,2	2,6	7,3
Ailleurs au Canada	5,0	4,4	1,5	1,4	3,4
À l'extérieur du Canada	10,6	6,2	3,2	2,6	6,1
Total	100,0	99,9	100,0	100,0	100,0

**Source:** Edmund A. Aunger, « Les communautés francophones de l'Ouest : la survivance d'une minorité dispersée », dans Joseph Y. Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions de l'Acadie, 1999, p. 287 (à partir de Statistique Canada, recensement de 1991). Précision apportée par le professeur Aunger dans son article : tableau dressé à partir d'un échantillonnage (3 %) provenant du fichier de microdonnées à grande diffusion de Statistique Canada.

pas de lois inévitables et sans solution, mais qu'au contraire, notamment par une politique plus dynamique d'établissement de francophones d'origines diverses à l'extérieur du Québec, on peut contrer les conséquences négatives de la faible natalité.

### *La politique à l'assaut du déterminisme*

Un certain nombre de constats se dégagent, selon nous, des observations précédentes. Tout d'abord, les données en chiffres bruts montrent que les francophones hors Québec, notamment dans les Prairies, n'ont pas eu tendance à disparaître dramatiquement, mais plutôt à se maintenir numériquement, du moins en nombres absolus, depuis 1951. Les chiffres peuvent aussi révéler une tendance de résistance à l'assimilation, phénomène beaucoup moins étudié au cours des trente dernières années que celui de l'assimilation. Il serait intéressant de voir les démolinguistes déployer la même énergie et la même ingéniosité méthodologique à l'étude de ce phénomène au lieu de consacrer tous leurs efforts ou presque à l'étude de la seule assimilation. Ne pourrait-on pas, par exemple, s'interroger plus longuement sur les causes de cette résistance et le fait que, malgré la pression de facteurs très négatifs, les communautés francophones n'ont pas disparu ?

En second lieu, comme nous l'avons vu, le bilinguisme a aussi progressé depuis l'instauration de la loi sur les langues officielles, quoi qu'en disent

certaines « experts » parfois prisonniers de leurs ornières idéologiques. Or très peu d'études se sont attardées aux nombreuses facettes de cette progression du bilinguisme, qui s'est en quelque sorte déployée en même temps qu'une augmentation importante du nombre des mariages « mixtes » sur le plan linguistique. Ainsi, à l'extérieur du Québec, plusieurs personnes se déclarant bilingues, en raison de ces mariages mixtes, utilisent l'anglais à la maison comme principale langue d'usage, mais travaillent en français (institutions fédérales, écoles, etc.). Il serait sans doute pertinent d'étudier davantage ce genre de phénomène avant de conclure à la disparition inévitable du français.

Ce dernier aspect évoque la question de la langue d'usage. Selon le recensement de 1996, les données sur la langue d'usage à la maison sont particulièrement alarmantes. En Alberta, en 1996, 17 822 personnes seulement ont déclaré utiliser le français à la maison ; en Saskatchewan, 5 828 ; au Manitoba, 23 133. Par contre, à la question sur la première langue officielle parlée (c'est-à-dire la langue officielle actuellement parlée et qui a été apprise en premier lieu par la personne recensée), les chiffres suggèrent, là encore, non pas un effondrement mais une certaine stabilité. À cette question de la langue officielle encore parlée, 49 390 personnes en Alberta ont déclaré le français en 1996, 17 310 en Saskatchewan, et 45 570 au Manitoba. Ces chiffres laissent donc planer la possibilité d'un emploi du français à l'extérieur du foyer, phénomène dont il faudrait mieux étudier les causes avant de conclure à une catastrophe imminente.

Enfin, les études démolinguistiques, peut-être moins celles produites par Statistique Canada, de façon générale plus nuancées, que celles de francs-tireurs comme Charles Castonguay et Scott Reid, ont été arrimées à des enjeux idéologiques qu'on a voulu camoufler derrière les « faits ». Il y aurait lieu de s'attarder plus longuement sur cet aspect.

Face au projet de la dualité linguistique prônée par les institutions actuelles, trois grandes visions idéologiques semblent correspondre aux solutions proposées par certains auteurs qui ont utilisé la perspective de la démolinguistique pour traiter du problème des minorités francophones. La première de ces trois visions repose sur l'idée d'un Canada unilingue et d'un Québec bilingue. L'historien Donald Creighton fut, dans la première moitié du *xx*<sup>e</sup> siècle, le défenseur passionné de cette vision. Elle fut reprise par d'autres auteurs, au point de devenir une sorte de discours dominant reproduit sans questionnement. Ainsi, dans ce discours sur le Canada, il est postulé d'emblée que la dualité linguistique à l'extérieur du Québec ne peut fonctionner. Au *xix*<sup>e</sup> siècle, D'Alton McCarthy et Clifford Sifton ne pensaient pas autrement. Par conséquent, chez certains auteurs, dont Scott Reid, manifestement influencés par cette vision, la réponse face au phénomène de l'assimilation est déjà conçue avant même que la moindre question ne soit formulée.

Autrement dit, l'idéologie précède l'analyse des données brutes. Cette dernière observation, tout aussi applicable, il est vrai, au présent article, vaut également pour ce que l'on pourrait décrire comme la récupération politique

de la démolinguistique par les partisans de la souveraineté du Québec ou les défenseurs du principe de bilinguisme territorial (l'anglais au Canada et le français au Québec). Curieusement, dans ces deux visions, le postulat de l'échec inévitable de la dualité linguistique est identique à celui de la vision Creighton. Il se dégage de la lecture des travaux des partisans de l'une ou l'autre de ces deux visions l'impression que les auteurs ont été davantage animés par une volonté implacable de prouver que la dualité est une utopie — et que son échec est attribuable non pas à des effets de politique, mais plutôt à un déterminisme linguistique fondé sur des lois — que par le désir d'essayer de comprendre les éléments du problème qui permettent de conclure à une résistance des minorités.

Ici, la contradiction semble évidente: le lourd déterminisme linguistique invoqué pour expliquer la disparition « inévitable » des minorités francophones disparaît lorsque l'on propose des solutions de rechange, de nature éminemment politique, comme le bilinguisme territorial ou la souveraineté du Québec. Mais alors, pourquoi et comment la « loi » de la pression exercée par la majorité linguistique nord-américaine cesserait-elle d'opérer dès l'instant où l'on appliquerait l'une ou l'autre de ces deux options? L'idée de nier toute légitimité à des mesures politiques comme celles de 1969 et de 1982 sous prétexte qu'elles ne peuvent contrer un certain déterminisme apparaît douteuse, surtout lorsque les mêmes auteurs tournent casaque et proposent... des solutions politiques au problème linguistique. Ainsi, les solutions politiques visant à promouvoir la dualité linguistique sont tout aussi acceptables en théorie que d'autres solutions politiques présentées dans le but de résister à l'assimilation. Et peu importe le scénario politique retenu, le déterminisme linguistique n'est pas implacable. D'ailleurs, l'histoire des francophones de l'Ouest constitue, parmi d'autres, un exemple de cette résistance des minorités à l'assimilation. Certaines études, comme celles de Charles Castonguay, ne rendent pas justice à la complexité de cette résistance et contribuent même d'une certaine façon à créer une identité négative et sans espoir qui, paradoxalement, favorise peut-être l'assimilation.

### *Conclusion*

Antonio Gramsci a déjà écrit: « Tout est politique, même la philosophie et les philosophes. » À cela on pourrait ajouter: tout est politique, même la démolinguistique et les démolinguistes. En fait, cette discipline, dans le contexte canadien, est particulièrement imprégnée de politique. Aussi, contrairement à ce qu'aime proclamer à cor et à cri Charles Castonguay, les « faits » ne sont pas les « faits ». Les faits sont constamment examinés selon différents angles, et ces angles sont inévitablement politiques. Le fait marquant de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle en ce qui concerne les minorités francophones, notamment dans l'Ouest canadien, fut le maintien d'une communauté et non sa disparition. Or ce maintien a résulté d'un refus de la part de milliers de francophones de s'assimiler à la majorité anglophone tout en continuant à

vivre à l'extérieur de la «ceinture bilingue». Leur choix et leur courage devraient faire l'objet d'un peu plus de considération et de subtilité dans l'analyse de leur situation.

## BIBLIOGRAPHIE

- Allaire, Gratien et Laurence Fedigan, «Survivance et assimilation: les deux faces d'une même médaille», *The Canadian Modern Language Review*, vol. 49, n° 4, 1993, p. 672-686.
- Aunger, Edmund A., «Obsèques prématurées: la disparition des minorités francophones et autres illusions nationalistes», texte présenté au colloque «Fédéralisme, nationalisme et identités», Edmonton, 10, 11, 12 décembre 1991.
- \_\_\_\_\_, «The Decline of a French-Speaking Enclave: A Case Study of Social Contact and Language Shift in Alberta», *Canadian Ethnic Studies*, vol. 25, n° 2, 1993, p. 65-83.
- \_\_\_\_\_, «Language and Law in the Province of Alberta», dans Paul Pupier et José Woehrling (dir.), *Langue et droit: actes du premier congrès de l'Institut international de droit linguistique comparé*, 27-29 avril 1988, Université du Québec à Montréal/*Language and Law: proceedings of the first conference of the International Institute of Comparative Linguistic Law*, Montréal, Wilson & Lafleur, 1989.
- Bercuson, David J. et Barry Cooper, *Goodbye et bonne chance*, Montréal, Le Jour, 1991.
- Bernard, Roger, *Le choc des nombres: dossier statistique sur la francophonie canadienne-française, 1951-1986*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1990.
- \_\_\_\_\_, *Le déclin d'une culture*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1990.
- Bouchard, Gérard, *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB éditeur, 1999.
- Cardin, Jean-François et Claude Couture, *Histoire du Canada. Espaces et différences*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996.
- Castonguay, Charles, *L'assimilation linguistique: mesure et évolution, 1971-1986*, Québec, Publications du Québec, 1994.
- \_\_\_\_\_, «Le déclin des populations francophones de l'Ouest canadien», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 5, n° 2, 1993, p. 147-153.
- \_\_\_\_\_, «French is on the Ropes. Why Won't Ottawa Admit It?», *Policy Options/ Options politiques*, [vol. 20, n° 8], octobre 1999, p. 39-50.
- \_\_\_\_\_, «Getting the Facts Straight», *Inroads*, n° 8, 1999, p. 57-76; «L'assimilation durable», *Le Devoir*, 3 juin 1999; «Durham, Chrétien, même combat», *Le Devoir*, 22 août 1999.
- Dallaire, Louise M. et Réjean Lachapelle, *Demolinguistic Profiles of Minority Official Language Communities*, Ottawa, Promotion of Official Languages Branch, Dept. of the Secretary of State of Canada, 1990.
- Denis, Wilfrid L., «La complétude institutionnelle et la vitalité des communautés francosaskoises en 1992», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 5, n° 2, 1993, p. 253-284.
- Denis, Wilfrid L. et Peter S. Li, *Les lois et la langue: l'oppression des Fransaskois de 1875 à 1983*, Saskatoon, Unité de recherche pour les études canadiennes-françaises, Université de la Saskatchewan, 1983.
- Frenette, Yves, *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 1988.
- Hart, Edward J., *Ambition and Reality: The French-Speaking Community of Edmonton, 1795-1935*, Edmonton, Salon d'histoire de la francophonie albertaine, 1980.
- \_\_\_\_\_, «The Emergence and Role of the Elite in the Franco-Albertan Community to 1914», dans Lewis H. Thomas (dir.), *Essays on Western History*, Edmonton, University of Alberta Press, 1976, p. 159-174.
- Huel, Raymond J. A., «The French Language Press in Western Canada: *Le Patriote de l'Ouest*, 1910-1941», *Revue de l'Université d'Ottawa*, n° 46, 1976, p. 476-499.
- Joy, Richard J., *Languages in Conflict*, Toronto, McClelland and Stewart, 1972.
- Lachapelle, Réjean, *L'immigration et le caractère ethnolinguistique du Canada et du Québec*, Ottawa, Programme d'étude linguistique, Statistique Canada, 1988.
- \_\_\_\_\_, «La démolinguistique et le destin des minorités françaises vivant à l'extérieur du Québec», *Mémoires de la Société royale du Canada*, 5<sup>e</sup> série, t. 1, 1986, p. 123-141.
- Lachapelle, Réjean et Jacques Henripin, *La situation démolinguistique au Canada: évolution passée et prospective*, Montréal, Institut de recherches politiques, cop., 1980.
- Lalonde, André, «Les Canadiens français de l'Ouest: espoirs, tragédies, incertitude», dans Dean Louder et Eric Waddell, *Du continent perdu à l'archipel retrouvé: le Québec et l'Amérique française*, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1983, p. 81-95.
- \_\_\_\_\_, «L'intelligentsia du Québec et la migration des Canadiens français vers l'Ouest canadien, 1870-1930», *RHAF*, vol. 33, n° 2, 1979, p. 163-185.
- Li, Peter S. et Wilfrid S. Denis, «Minority Enclave and Majority Language: The Case of a French

## Couture

Town in Western Canada», *Canadian Ethnic Studies*, vol. 15, n° 1, 1983, p. 18-32.

Owram, Doug, *Promise of Eden: The Canadian Expansionist Movement and the Idea of the West, 1856-1900*, Toronto, University of Toronto Press, 1992.

Painchaud, Robert, «Les exigences linguistiques dans le recrutement d'un clergé pour l'Ouest canadien: 1818-1920», *Sessions d'études, La société canadienne d'histoire de L'église catholique*, 1975, p. 43-64.

\_\_\_\_\_, «The Franco-Canadian Communities of Western Canada Since 1945», dans David J. Bercuson et Philip Buckner (dir.), *Eastern and Western Perspectives*, Toronto, University of Toronto Press, 1981, p. 3-18.

\_\_\_\_\_, «French-Canadian Historiography and Franco-Catholic Settlement in Western Canada»,

*The Canadian Historical Review*, vol. 49, n° 4, 1978, p. 447-466.

\_\_\_\_\_, «Les origines des peuplements de langue française dans l'Ouest canadien, 1870-1920: mythes et réalités», *Société royale du Canada*, 4<sup>e</sup> série, t. 13, 1975, p. 109-111.

\_\_\_\_\_, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1986.

\_\_\_\_\_, «Situation de la recherche sur les communautés franco-canadiennes de l'Ouest», Colloque sur les archives et recherches régionales du Canada français, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, 1977, p. 113-121.

Reid, Scott, *Lament for a Nation: The Life and Death of Canada's Bilingual Dream*, Vancouver, Arsenal Pulp Press, 1993.

Silver, A. I., «French-Canadian Attitudes Towards the North-West and North-West Settlement, 1870-1890», M.A. thesis, McGill University, 1966.

\_\_\_\_\_, *French-Canadian Idea of Confederation, 1864-1900*, Toronto, University of Toronto Press, 1982.

\_\_\_\_\_, «Ontario's Alleged Fanaticism in the Riel Affair», *The Canadian Historical Review*, vol. 69, n° 1, 1988, p. 21-50.

Smith, Donald B., «A History of French-Speaking Albertans», dans Howard et Tamara Palmer, *Peoples of Alberta: Portraits of Cultural Diversity*, Saskatoon, Western Producer Prairie Books, 1985, p. 84-108.

Thériault, Joseph Yvon, *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999.

## NOTE

---

1. NDLR - La Division de la démolinguistique n'existe plus; au cours des années 1990, elle a été

fusionnée avec la Division de la démographie, que dirige à l'heure actuelle Réjean Lachapelle et qui

comprend une Section des caractéristiques démographiques et linguistiques.